

M. Gordon, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Travail pour l'exercice terminé le 31 mars 1932, lequel comprend les rapports des décisions sous les statuts suivants:—Loi de la conciliation et du travail; enquêtes sur les différends industriels; annuités du Gouvernement; Loi de coordination dans les bureaux d'emploi; Loi de l'éducation technique; Loi des enquêtes sur les coalitions; Loi des pensions de vieillesse; Loi pour remédier au chômage, 1930; Loi de l'allègement du chômage et de secours à l'agriculture, 1931.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie des arrêtés en Conseil sous prescriptions de la Loi pour remédier au chômage et de l'aide à l'agriculture, 1932, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 2378, du 26 octobre 1932: autorisant le paiement de \$4,380.64 à la province de Québec pour secours direct et de \$108,538.44 pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 2379, du 26 octobre 1932: autorisant le paiement de \$5,371.24 à la province de l'Alberta pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 2380, du 26 octobre 1932: autorisant le paiement de \$14,008.39 à la province de la Colombie-Britannique pour secours direct et créditant la somme de \$6,415.21 à des prêts faits à ladite province pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 2384, du 26 octobre 1932: autorisant le paiement de \$291.74 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 2385, du 26 octobre 1932: autorisant le paiement de \$2,277.50 à la province du Manitoba pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 2386, du 26 octobre 1932: autorisant le paiement de \$58.92 à la province de l'Ontario pour secours direct et de \$58,636.79 pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 2387, du 26 octobre 1932: créditant la somme de \$158,964.07 à la province du Manitoba pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 2386, du 26 octobre 1932: autorisant le paiement de \$21,964.22 à la province de l'Alberta pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 2399, du 28 octobre 1932: autorisant le paiement de \$8,792.89 à la province de la Nouvelle-Ecosse pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 2400, du 28 octobre 1932: autorisant le paiement de \$6,634.96 à la province de Québec pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 2401, du 28 octobre 1932: autorisant le paiement de \$37,920.86 à la province de la Saskatchewan pour secours direct.

Arrêté en Conseil, C.P. 2402, du 28 octobre 1932: autorisant le paiement de \$63,507.37 à la province de la Saskatchewan pour travaux et entreprises publics.

Arrêté en Conseil, C.P. 2406, du 28 octobre 1932: autorisant un prêt de \$150,000.00 à la province de la Colombie-Britannique pour défrayer le coût courant du secours direct—dépenses de certaines municipalités en difficultés financières urgentes.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Séguin—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelle a été l'estimation initiale du coût de la reconstruction des édifices parlementaires après l'incendie.
2. Quel a été le coût total des édifices du Parlement.